



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES

**Pouvoir adjudicateur :
Commune de Bernay**

**Place Gustave Héon
BP 762
27307 BERNAY CEDEX**

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE

Numéro de marché : 2017/11

**Procédure adaptée passé en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
relatif aux marchés publics**

Personne habilitée à donner les renseignements : Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier Principal

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : mercredi 16 août 2017 à 16h.

Article premier - A - 1 - Contractant(s)

A. POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Je soussigné (nom, prénoms) :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Numéro d'identification S.I.R.E.T.(2) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
ou au répertoire des métiers :
Code d'activité économique principale NAF (1) :

B. POUR LES SOCIETES

Je soussigné :
M.....
Agissant au nom et pour le compte de
Au capital de
Adresse du siège social :
.....
.....
Numéro d'identification S.I.R.E.T. (1) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
Code d'activité économique principale NAF (1) :

C. POUR LES GROUPEMENTS

Nous Soussignés :
M.....
Agissant en mon nom personnel
1er contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1).(2)
Code d'activité économique principal NAF (1)

M.....
Agissant en mon nom personnel
2ème contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1).(2)
Code d'activité économique principal NAF (1)

Contractants suivants :
.....
.....
.....

Mandataire
M
est le mandataire des contractants ci dessus groupés solidaires(3)

Mandataire
M
est le mandataire des contractants ci dessus groupés conjoints(3)

- (1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.
- (2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.
- (3) Rayer la mention inutile.

- après avoir pris connaissance du présent marché et des documents qui y sont mentionnés;

1° M'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à effectuer les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

2° Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros.

Article 2 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet : **l'acquisition d'une tondeuse autoportée**

La prestation consiste en :

L'achat d'une tondeuse autoportée frontale avec éjection latérale, kit mulching.

Moteur diesel de 38 CV et 4 cylindres minimum, transmission moteurs hydrauliques, 4 roues gazons motrices hydrostatiques, direction assistée, homologation route avec carte grise.

Un plateau de coupe d'au moins 150cm, réglage centralisé de la hauteur de coupe sans descendre de la machine. Inclinaison à 90° du plateau pour nettoyage et affûtage.

Il faut prévoir la reprise en prestation supplémentaire éventuelle :

d'une tondeuse ETESIA hydro 100, 2009 (2600H) avec une coupe de 1m, bennage en hauteur, d'un bac François BVH800, très peu servi, achat 2003.

Article 4 – Forme du marché

Le marché est passé en procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

Article 5 – Pièces constitutives du marché

5-1 Pièces particulières

Le marché est constitué des pièces suivantes, par ordre de priorité :

- le présent document, valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières

5-2 Pièces générales

- le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

Article 6 – Contenu et conditions d'envoi du dossier

- Lettre de candidature ou DC1,

- Déclaration du candidat ou DC2,

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015,

- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire

- Le candidat peut utiliser les documents COSA du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie DC4 (Lettre de candidature)/DC5 (Déclaration du candidat) joint en annexe/DC7 (Etat annuel des certificats reçus). Ces documents sont disponibles sur l'adresse internet suivante : http://www.bercy.colloc.fr/formulaires/daj_dc.htm.

- Note de présentation de l'entreprise détaillant les moyens humains, financiers et matériels de la société.

- Mémoire technique décrivant précisément le matériel proposé et les modalités de service après vente, notamment les aspects garanties, assistance technique et maintenance.

- le présent document, valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières, dûment signé

Conditions d'obtention du dossier

Le dossier de consultation est remis gratuitement au candidat sur demande écrite (fax, courrier, courriel...) envoyée à l'adresse suivante :

Mairie de Bernay
Service des Marchés Publics
Place Gustave Héon
27300 BERNAY
Tél : 02.32.46.63.20
Fax : 02.32.43.05.83
Courriel : marches.publics@bernay27.fr

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site Marchesonline.

Il est reconnu au courriel la même force probante qu'un écrit sur support papier.

Conditions d'envoi de l'offre

L'offre sera transmise à l'adresse suivante :

Mairie de Bernay
Service des Marchés Publics
Place Gustave Héon
27300 BERNAY

Article 7 – Critères d'attribution

1°) Prix 50%

2°) Mémoire technique 50%

Article 8 - Durée du marché – la livraison - délais de livraison -

1 – Durée du marché

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification.

2 – La livraison

La livraison sera effectuée gratuitement par l'entreprise à l'adresse suivante :

Service des Espaces Verts du Bourg-Le-Comte
Rue Alfred Sisley
27300 BERNAY.

3 – Délais de livraison

Le délai de livraison sera de 30 jours à compter de la notification du marché (accusé de réception faisant foi).

Article 9 Prix et Modalités de règlement

9-1 –Marché de base - Prix de la tondeuse autoportée

Les prix sont fermes.

Montant HT en euros :

TVA :

Montant TTC en euros :

Montant TTC en euros en toutes lettres :

9-2 –Prestation supplémentaire éventuelle n°1

Montant de la reprise de la tondeuse ETESIA , ainsi que le bac François à déduire du montant de la tondeuse

Montant HT en euros :

TVA :

Montant TTC en euros :

Montant TTC en euros en toutes lettres :

9-3-Modalités de règlement

Les paiements s'effectueront par mandat administratif.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article 183 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Ce délai est calculé à compter de la réception de la demande de règlement accompagnée des justificatifs nécessaires.

Le défaut de paiement dans les délais prévus par le Code des marchés publics fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Conformément au Décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif aux retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectué avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

Les factures afférentes au marché seront établies en deux exemplaires portant outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les noms, n° Siret et adresse du créancier;
- le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé à l'acte d'engagement ;
- le montant hors T.V.A. de la prestation exécutée, éventuellement ajusté ou remis à jour ;
- le taux et le montant de la T.V.A. et les taxes parafiscales le cas échéant ;

Les factures seront adressées à l'adresse suivante :

Ville de Bernay
Place Gustave Héon
27300 BERNAY

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique selon la réglementation en vigueur.

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) précisé(s) ci-après.

Désignation du compte à créditer en euros :

- Titulaire du compte :
- Etablissement :
- Agence :
- Adresse :
- N° du compte :
- Code Banque :
- Code guichet :
- Clé RIB :

Désignation du (des) compte(s) à créditer en cas de groupement, en euros :

- Titulaire du compte :
- Etablissement :
- Agence :
- Adresse :
- N° du compte :
- Code Banque :
- Code guichet :
- Clé RIB :
- Titulaire du compte :
- Etablissement :
- Agence :
- Adresse :
- N° du compte :
- Code Banque :
- Code guichet :
- Clé RIB :

Article 10 – Pénalités

10-1 Pénalités pour retard de livraison

En cas de non respect du délai de livraison, une pénalité de 100 euros par jour de retard sera appliquée.

10-2 Pénalités pour retard d'assistance technique et maintenance

En cas de non assistance technique et maintenance dans les 72 heures, une pénalité de 100 euros par jour de retard sera appliquée.

Article 11 – Résiliation

Les modalités de résiliation sont celles figurant aux CCAG « Fournitures Courantes et de Services ».

Article 12 – Dérogation au document général

Dérogation à l'article 14 du CCAG/FCS par l'article 10 du présent marché.

Article 13 – Signature du candidat

Fait en un seul original,

A, le

(Mention manuscrite "Lu et approuvé")

Signature du candidat :

Article 14 - Réponse du pouvoir adjudicateur

Est acceptée la présente proposition pour valoir marché.

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A Bernay, le 20.....

Signature du pouvoir adjudicateur :